

# VÉLO

LE GUIDE

tanlib



# La sécurité de **mon vélo**



Les **points clés** à retenir :

- Charge maximale par vélo (utilisateurs + porte bagages) : **100kg**
- Poids maximum sur le porte bagage : **27kg**
- Poids maximum dans le panier : **2kg**
- Le vélo doit être **stationné à l'abri des intempéries et du vol.**
- La pression des pneus doit être à **4 bars.** (avant et arrière)

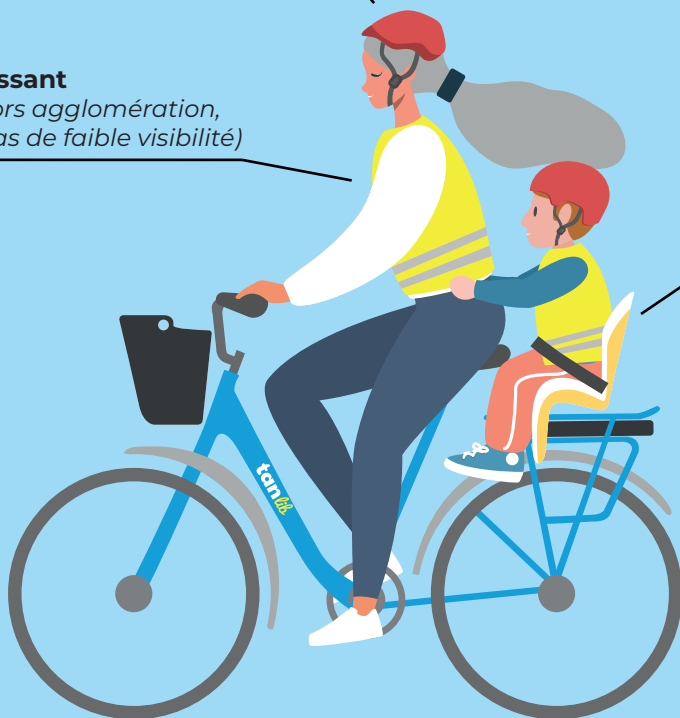
## **Casque**

(fortement recommandé pour les adultes et obligatoire pour les enfants de -12 ans)

## **Gilet réfléchissant**

(obligatoire hors agglomération, la nuit et en cas de faible visibilité)

**Siège enfant**  
(obligatoire)



# Première utilisation



## Pour allumer le vélo

appuyez  
**5 secondes** sur  
le bouton marche  
(côté gauche du guidon)

## Mettre en marche l'assistance

à l'aide des boutons  
**+ et -** vous pouvez régler  
le niveau d'assistance  
de 1 à 5

## La lumière s'allume

**automatiquement**  
selon le niveau  
d'obscurité

## Chargement de la batterie



Vous pouvez laisser ou enlever la batterie  
(à l'aide de la clé) pour la charger.

Une fois la batterie  
chargée, remettez-la en  
place et **enlevez la clé**.

Le temps de charge  
**ne doit pas excéder 5h.**



## BON À SAVOIR :

Il existe un «**mode piéton**»  
afin de faire avancer le vélo  
sans pédaler. (6km/h)

Pour l'activer : appuyez  
**deux fois** sur le **bouton -** et  
exercez une pression.  
(l'assistance électrique ne  
doit **pas être activée au**  
**début** de la manipulation)



## Les équipements recommandés :

- Rétroviseur
- Écarteur de danger

D'autres équipements présents sur  
votre vélo nécessitent une vérifica-  
tion visuelle par vos soins :

- Avertisseur sonore
- Éclairage
- Freins avant et arrière
- Catadioptre



# Cyclistes, brillez !

**Choisir les bons éclairages**



  
GOUVERNEMENT  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

## Suivez nos conseils éclairés !

Un vélo doit être équipé, à l'avant, d'un éclairage blanc et, à l'arrière, d'un éclairage rouge.



- **Pour être vu**, le minimum de puissance d'éclairage avant doit être de 10 lux à 10 m. Cependant, cette puissance ne permet pas de bien voir la chaussée.

- **En dessous de 30 lux\***, un éclairage avant ne sera pas assez puissant pour voir et être vu. En l'absence d'éclairage public ou quand on va plus vite (en descente), il est recommandé de s'équiper d'un éclairage plus puissant d'au moins 50 lux\*.

- **Pour un usage quotidien**, choisissez un éclairage fixe car plus difficile à voler et plus résistant dans le temps.

- **Préférez les éclairages avec un angle de diffusion de 5°.**

Cela permet de concentrer le flux lumineux et d'éviter l'éblouissement des autres usagers et usagères.

- Tous les éclairages branchés sur le moteur d'un vélo à assistance électrique ou un moyeu de roue sont très intéressants car ils n'ont pas besoin d'être rechargés. Plus de mauvaises surprises !

- Un bon éclairage est forcément un compromis entre la puissance d'éclairage, l'autonomie et le prix.

- Avant de vous rendre en magasin, comparez et choisissez vos éclairages sur le site de la FUB :

**(+) [fub.fr/tests-eclairages](https://fub.fr/tests-eclairages)**

\*Valeur mesurée à 10 m.

## Le vrai du faux sur l'éclairage

Il est préférable de positionner l'éclairage avant sur le garde-boue plutôt que sur le guidon.

**Faux** Plus l'éclairage est placé haut, moins il va éblouir et mieux il va cibler la route.

Avec l'éclairage urbain, l'éclairage du vélo est moins utile en ville qu'en zone rurale.

**Faux** En milieu urbain, l'éclairage public sur le sol est d'environ 20 lux. Le cycliste voit et a la sensation d'être vu mais les phares des véhicules arrivant en contre-sens diminuent cette visibilité.

Les éclairages performants sont chers et n'ont pas beaucoup d'autonomie.

**Faux** Pour moins de 10 €, un éclairage de 3 Watt arrière permet d'être vu de jour comme de nuit avec une autonomie de plus de 10 heures. Par contre, un bon éclairage avant est vendu autour de 40 €.

L'information sur les emballages des éclairages est souvent biaisée.

**Vrai** C'est l'un des objectifs de la commission éclairage FUB : proposer une information claire, pédagogique et accessible à tous les cyclistes.

## Les tests éclairages réalisés par la FUB

Le protocole des tests est constitué de deux étapes.

**Le premier en laboratoire évalue les performances de l'éclairage** : puissance lumineuse en lien avec la puissance électrique absorbée, angle de diffusion, éclairement au sol à 10 m et 15 m, autonomie du système. Les tests en laboratoire sont dirigés par le département Génie Électrique et Informatique Industrielle de l'IUT de l'Aisne, sous la direction d'Arnaud Sivert ([iut-aisne.u-picardie.fr](mailto:iut-aisne.u-picardie.fr)).



Suivez nos conseils pour choisir vos éclairages !



Le second appelé terrain prend en compte la praticité, la durabilité, la justesse des informations sur l'emballage et les appréciations du cycliste testeur ou de la cycliste testeuse en ville et hors agglomération. Les tests terrain sont réalisés par des cyclistes membres d'associations du réseau de la FUB ([fub.fr/membres](http://fub.fr/membres)).

**La note finale FUB est une moyenne des deux tests**, en laboratoire et terrain. Depuis 2017, une centaine de produits d'éclairage ont été testés. L'ensemble des résultats est accessible sur le site de la FUB :

**(+) [fub.fr/tests-eclairages](http://fub.fr/tests-eclairages)**

**Portez les équipements obligatoires et recommandés, ils augmentent votre visibilité à vélo**



1. Éclairage arrière rouge\*
2. Éclairage avant blanc ou jaune\*
3. Catadioptre arrière (réflecteur rouge)
4. Catadioptre avant (réflecteur blanc)
5. Réflecteurs de pédale (réflecteur orange)
6. Catadioptres de roue (réflecteur orange)
7. Gilet haute visibilité\*\*
8. Pneus à flancs réfléchissants
9. Écarteur de danger
10. Pincès à vélo réfléchissantes

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

RECOMMANDÉ

\* Obligatoire la nuit et lorsque la visibilité est insuffisante.

\*\* Obligatoire hors agglomération la nuit et lorsque la visibilité est insuffisante.

## Pour nous contacter :

Agence tanlib

Place de la Brèche 79000 NIORT

Tél : 05.49.09.09.00

[service.client.tanlib@transdev.com](mailto:service.client.tanlib@transdev.com)

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h30.

Fermé le dimanche et les jours fériés.



# tanlib

LE TRANSPORT DE L'AGGLO NIORTAISE EN ACCÈS *libre*



[tanlib.com](http://tanlib.com)

